Poste de Professeur des écoles dans une école primaire	
	engagée dans le dispositif « ANGLAIS RENFORCE »
Textes de référence	 Décret n° 81-594 du 11 mai 1981 relatif aux sections internationales dans les écoles élémentaires Décret n°38 Arrêté du 19 janvier 2018 modifiant l'arrêté du 30 mars 2012 fixant la liste des sections internationales dans les écoles, collèges et lycées
Description du poste	 ✓ Avoir des connaissances linguistiques permettant la conduite de la classe ainsi que celles des différentes disciplines en anglais ; ✓ Enseigner en anglais des disciplines de l'école élémentaire ;
	✓ Justifier d'une expérience professionnelle dans le 1er degré incluant l'enseignement LVE. MISSIONS :
	L'enseignant engagé dans le dispositif « anglais renforcé » devra, sous l'autorité de l'IEN de la circonscription et comme défini dans le projet d'école :
	 ✓ Assurer les missions de tout professeur des écoles (activités pédagogiques complémentaires, réunions de classe ou d'école) ✓ Assurer les enseignements disciplinaires à l'école primaire ✓ Définir avec l'équipe les enseignements disciplinaires non linguistiques qui seront enseignés. Il s'agira d'enseigner en anglais des disciplines autres que la langue vivante conformément aux programmes 2016. (ex : EPS, arts visuels, mathématiques, sciences) ✓ Élaborer des outils de classe et d'évaluation en anglais pour ces disciplines ✓ Participer aux réunions d'école ou inter-cycles spécifiques à l'organisation et à l'évaluation du dispositif ✓ Contribuer à l'ouverture internationale de l'école par la mise en place d'un partenariat avec une école ou une classe étrangère ✓ Participer aux formations dédiées ✓ Accueillir et informer les parents des élèves du dispositif
	COMPETENCES:
	Ces postes sont accessibles aux enseignants pouvant justifier : ✓ D'une expérience professionnelle de plusieurs années dans le 1er degré incluant l'enseignement de l'anglais. Une expérience d'enseignement dans une classe à l'étranger ou dans un autre dispositif incluant l'enseignement de l'anglais serait également apprécié. ✓ Du niveau « utilisateur expérimenté » en anglais, niveaux C1/ C2 sur l'échelle globale du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues.
	Les candidats devront également avoir de très bonnes connaissances culturelles relatives aux pays anglophones ainsi qu'une très bonne connaissance des programmes. Ils devront par ailleurs faire preuve de: ✓ Capacité à travailler en équipe, adaptabilité ✓ Capacité à mettre en œuvre une continuité inter degrés ✓ Bonnes connaissances des supports d'enseignement de l'anglais ✓ Disponibilité pour les familles, adaptabilité ✓ Compétences relationnelles